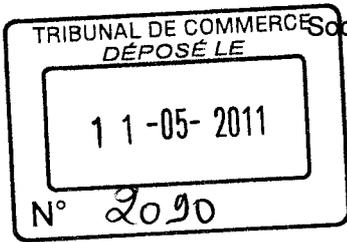


## AUDEXCO

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros  
Siège social : 235 Avenue de Laon - 51100 REIMS  
421 247 727 RCS REIMS



### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 MAI 2011

Le 5 mai 2011  
A 8 Heures 30

Les associés de la société AUDEXCO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 235 Avenue de Laon - 51100 REIMS, sur convocation faite par le Président verbalement à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Sébastien LEBRASSEUR, en sa qualité de Président de la Société.

La société AUDEXCO ASSOCIES et Sophie BOUTILLIER - CAUDWELL, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Jean Claude LEBRASSEUR est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 9 986 actions sur les 10 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

 SBC

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Nomination d'un deuxième Directeur Général.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, nomme en qualité de deuxième Directeur Général pour une durée illimitée :

- Sophie BOUTILLIER – CAUDWELL, déjà associée de la société, Expert Comptable et Commissaire aux Comptes.

Conformément aux dispositions des statuts, elle assistera le Président dans ses fonctions et aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Sophie BOUTILLIER – CAUDWELL continuera à bénéficier de son contrat de travail pour ses fonctions d'Expert Comptable salariée au sein de la société.

Il est ici précisé qu'elle ne sera pas rémunérée pour ledit mandat social.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

 SBC

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Les scrutateurs**

AUDEXCO ASSOCIES



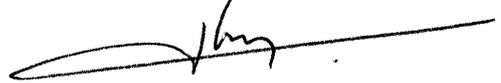
**Le Président**

Sébastien LEBRASSEUR



**Le secrétaire**

Jean Claude LEBRASSEUR



Sophie BOUTILLIER - CAUDWELL

Boutillier

